

## Journées de la Schizophrénie | 17 au 24 mars 2018

# Agir tôt pour mieux se rétablir

**La schizophrénie est une maladie fréquente qui concerne quelque 600 000 Français. Elle se déclare le plus souvent à l'adolescence, entre 15 à 25 ans. Il existe une notion de période critique dans les 5 premières années de la maladie, où « beaucoup de choses se jouent » pour l'avenir de la personne concernée (risque élevé de suicide, de problèmes judiciaires et sociaux...)**

Aujourd'hui, il existe un consensus international en faveur de l'intérêt d'une prise en charge précoce de ces troubles pour permettre d'améliorer le pronostic et de favoriser le rétablissement. Fort de ce constat, le Centre Hospitalier Sainte-Marie Clermont-Ferrand a créé en septembre 2015 une des premières Equipes d'Intervention Précoces dans les Troubles Psychotiques (EIPP) en France, dirigée par le Dr. Frédérique Bazile, psychiatre et responsable de l'EIPP. Ce dispositif, utilisé dans d'autres pays, comme en Australie et en Suisse, systématise une prise en charge renforcée et personnalisée *des jeunes adultes de 18 à 35 ans, durant les trois premières années suivant l'apparition des symptômes.*

L'intervention est basée sur une organisation de type Case Management, mode organisationnel qui permet la coordination de problèmes complexes nécessitant l'engagement de plusieurs intervenants. Un infirmier devient ainsi le fil rouge de la prise en charge de l'usager et permet une meilleure coordination des soins et du parcours du jeune entre les structures et les différents professionnels, en utilisant toutes les ressources disponibles. L'EIPP intervient en « renfort » des soins classiques, et ce de manière systématique. Le programme permet d'améliorer l'accès et l'efficacité des soins durant cette période initiale critique. *« L'infirmier Case Management clinique est le partenaire sanitaire privilégié de l'usager et de sa famille. Il favorise l'engagement et l'effectivité du projet de soin individualisé. La mobilisation de tous les professionnels autour de ce projet innovant a permis son implantation au CHSM Clermont-Ferrand. L'intérêt grandissant porté par les structures voisines ou nationales nous motive à diffuser cette organisation originale en France »*, Emmanuel Chevalier, responsable infirmier du projet.

Depuis sa création, l'EIPP a pris en charge 45 jeunes avec de très bons résultats en terme d'acceptation de la prise en charge des patients (un seul refus), d'alliance (seules deux personnes ont été perdues de vue) et d'accès à des soins spécifiques de réhabilitation. Le dispositif EIPP a été primé au 1<sup>ère</sup> pépites de l'AHSM en 2017 : <https://pepitesahsm.wordpress.com/>.

En savoir plus : <https://interventionprecoce.jimdo.com/brochures/>

<https://pepitesahsm.wordpress.com/laureats-2017/>

### CONTACT PRESSE:

Thomas Miquel, CHSM Clermont-Ferrand, 04 73 43 55 10

Sophie Paturel, AHSM, 04 73 19 84 62